



DECLARATION OF CONFORMITY

Manufacturer: GAPOSA srl

Address: via Ete 90, 63023 Fermo - Italy

CERTIFIES THAT THE UNDER DESCRIBED PRODUCT

Product name: **AXIAL**

Product description: Tubular motor for rolling shutters and awnings

Models: This declaration covers all the models specified in the

catalogue

Year of manufacture: 2009

IS IN ACCORDANCE WITH THE REQUIREMENTS OF THE FOLLOWING NORMS:

89/336/EEC 73/23/EEC 93/68/EEC EN 60335-2-97

The product has been tested according to its tipical configuration of installation described in the installation manual.

Fermo, 4th February 2009

Ing. Fadi Mahfouz (Quality Manager)



CREPIM

Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS
Siege social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb,
62700 BRUAY LA BUISSIERE France
Tél.: 03.21.61.64.00 Fax: 03.21.61.64.01
E-mail: contact@crepim.fr
SIRET 792 178 816 00015 / APE 71128 / T.V.A. FR85 792 178 816

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 14 Décembre 2016

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement Laboratoire agréé du Ministère de l'intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° 797/06/337 D

Et annexe de 2 pages

Matériau présenté par :

ALKOR DRAKA 75, rue Pasteur 60140 LIANCOURT

France

Référence commerciale :

1108

Description sommaire:

Film PVC souple

Application bâtiment

Epaisseur nominale totale : 0,4 mm. Masse volumique mesurée : 1383 kg/m³. Masse surfacique calculée : 553 g/m².

Coloris présenté: Blanc 1295, Gris 20014 et Noir 1009.

Coloris validés: Tous

Nature de l'essai :

NF P 92-503 - Essai au brûteur électrique

Référence du rapport d'essai :

RE 1M 797/06/337 D du 14/12/2016

Classement:

M2

sur face grainée

Durabilité du classement : Non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

« Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE »

A Bruay-la-Buissière, le 14 Décembre 2016

Pour ordre, suppléant du Président, Franck POUTCH

ander KHELIFI

Le Responsable de la classification

Thomas TURF

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocople du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essals annexé.



CREPIM

Société par Actions Simplifiée -792 178 816 R.C.S. ARRAS Siege social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb. 62700 SRUAY LA BUISSIERE France Tét: 03 21.61.64.00 Fax: 03.21.61.64.01 E-mail: contact@crepim.fr www.crepim.fr SIRET 792 178 816 00015 / APE 71128 / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860 Portée disponible sur www.cofrac.Fr

Rapport d'essai

Rapport d'essai nº

RE 3M 797/06/337 D

Date d'émission

14/12/16

Responsable

Skander KHELIFI

Vos références

OA54230

Date de commande

23/11/16

Pages

1 sur 2

Adressé à

Société

ALKOR DRAKA

Nom

M. Sébastien REELLE

Adresse

75 Rue Pasteur

Code postal

60140

Ville

LIANCOURT

Pays

France

Norme d'essal :

NF P 92-503:1995 : Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples

Essal accrédité COFRAC:

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essa

couverts par l'accréditation.

Produit testé

Désignation :

1108

Description:

Film PVC souple

Masse Volumique :

Masse Surfacique: 553 g/m² (calculée)

Couleurs:

Couleur A: Noir 1009 Couleur B : Gris 20014

1383 kg/m3 (mesurée)

Couleur C : Blanc 1295

Remarques:

Procédé de fabrication : Calandrage / Face grainée testée

Taille:

600 mm x 180 mm x 0,40 mm

Conditionnement:

23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essals.

CREPIM

Société par Actions SimpSifée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS
Siege social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
62700 BRUAY IA BUSSIERE France
Tél: 03.216.16.4.00 Fax: 03.21.61.64.01
E-mull: contact@crepim.fr
SIRET 792 178 816 00015 / APE 71128 / T.V.A. FR85 792 178 816

ACCREDITATION N° 1-5860 Portée disponible sur www.cofrac.Fr

Rapport d'essai

Rapport d'essai n° RE 3M 797/06/337 D

Date d'émission 14/12/16

Responsable Skander KHELIFI

Vos références OA54230 Date de commande 23/11/16

Pages 2 sur 2

Adressé à ALKOR DRAKA Société

M. Sébastien REELLE

Adresse 75 Rue Pasteur

60140 Ville LIANCOURT Code postal

> Pays France

Résultats

Nom

Date de l'essal :

12/12/16

Réception échantillon :

02/12/16

Tableau 1 : Essais de détermination de la configuration la plus défavorable sur couleur A

	essal 1	essal 2	essal 3	essal 4		
Couleur	NOIR					
Face exposée	Grainée	Grainée	Grainée			
Sens	Trame	Chaîne	Chaîne			
Masse de l'échantillon (g)	58,6	58,6	58,4			
Durée de l'inflammation (s)	35	28	38			
Points incandescents	NON	NON	NON			
Chute de gouttes	NON	NON	NON	Non réalisé		
Goutles enfammées	NON	NON	NON			
Distance maximale de carbonisation (mm)	180	200	190			
Largeur maximale de carbonisation (mm)	0	0	0			

Observations : Des essais préliminaires ont mis en évidence une anisotrople du matériau quant à son comportement au feu. La configuration la plus défavorable retenu pour la suite des esais est la configuration face grainée, sens Chaîne.

Tableau 2 : Essais complémentaires sur couleurs B et C.

	essai 1	essai 2	essal 3	essai 4	moyenne
Couleur	GRIS		BLANC		1
Face exposée	Grainée	Grainée	Grainée	Grainée	I
Sens	Chaîne	Chaîne	Chaîne	Chaîne	1
Masse de l'échantillon (g)	61,1	60,9	60,6	60,1	1
Durée de l'inflammation (s)	31	48	36	44	1
Points incandescents	NON	NON	NON	NON	7
Chute de gouttes	NON	NON	NON	NON	1
Souttes enfammées	NON	NON	NON	NON	1
Distance maximale de carbonisation (mm)	160	155	175	200	180
Largeur maximale de carbonisation (mm)	0	0	0	0	0

Observations : Pour les couleurs B et C, seuls les résultats de la configuration la plus défavorable sont présentés.

J. LECOCQ Responsable de l'essai	F. POUTCH Président
S. KHELIFI Responsable Technique	Shared